la gazette de Bayon SUR GIRONDE

Bulletin d'informations municipales

Numéro 6
JANVIER 2023

au sommaire

infos **pratiques**

état **civil**
Naissances, décès, mariages...

infos **municipales** p. 2
Décès de Mme Bec
Plan vélo de la CCB
Plan sobriété énergétique
PCS, mise en situation
Réunion avec la Chasse
Information SMICVAL
Vœux du Maire, repas des ainés
Permis d'aménager

infos **travaux** p. 8
Le mini-golf terminé
Baie informatique et serveur
Poteaux pour la Fibre
Entretien commune
Travaux du Gourou

vie de notre **village** p. 10
Cérémonie 11 novembre 2022
Bayon s'Bouge - Octobre Rose
Chute poteau téléphonique
Conseil Municipal des enfants
Cimetière pour la Toussaint

Vie de nos **associations** p. 13
AFCL, ACIP
Riverains route de la Corniche
Le Club de l'Amitié
Les Amis de l'Eglise
Vivre les Livres
AMBG
Au fil de la passion 33

Du côté de notre **école** p. 19
Livre en Citadelle
Noël à l'école
« Corps et sport »
Les P'tits Journalistes







infos pratiques

Info sècheresse

La France a connu cet été une période de sécheresse intense, qui touche l'ensemble du territoire. Suite à ces périodes de fortes chaleurs, la commune a été interpellée par des propriétaires ayant constatés des fissures sur leur habitation.

Nous avons donc déposé une demande de reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle pour « Sécheresse ».

N'hésitez à contacter la Mairie pour obtenir de plus amples renseignements.

Comment ça marche ?

C'est **le maire qui formule la demande pour sa commune**, au préfet du département. Le préfet transmet l'ensemble des demandes au ministère de l'Intérieur



Une commission interministérielle prononce un avis sur l'événement et l'opportunité du classement en état de catastrophe naturelle

JOURNAL OFFICIEL

Si l'état de catastrophe naturelle est avéré, **un arrêté est signé par les ministres concernés et publié au Journal Officiel**



Les victimes ont alors 10 jours pour se rapprocher de leur assurance. L'indemnisation interviendra dans un délais de 3 mois, avec le versement d'une provision sous 2 mois

Restez informés !

N'oubliez pas, la commune est dotée depuis quelques années, d'un site internet, riche en informations, il est régulièrement alimenté afin de vous apporter un maximum de nouvelles et d'informations. Composé de plusieurs rubriques, il vous permet d'avoir des éléments d'informations sur les démarches administratives, les nouveautés municipales, l'activité des associations, des infos pratiques et les règlementations.

Et pour rester informé, n'hésitez à vous inscrire à la NEWSLETTER du site (directement sur le site internet, en partie gauche de la page, rubrique « Newsletter »), cela est totalement gratuit, il suffit simplement de renseigner votre adresse de courrier électronique. Une notification vous sera alors systématiquement envoyée dès qu'un article sera publié sur le site.

Un moyen facile de pouvoir être alerté pour chaque évènement annoncé. Pour plus de renseignement n'hésitez pas à nous contacter en appelant le Secrétariat de la Mairie





HORAIRES MAIRIE

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi
9h à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi
9h à 12h
Le 1er Samedi du mois : 9h à 12h

La Mairie sera fermée du samedi 26 décembre 2022 au lundi 02 janvier 2023 inclus.

Un élu reste joignable en cas d'urgence au : 06 72 52 65 29
Tel : 05 57 64 84 11 – mairie@bayon-sur-gironde.fr

état civil

Naissances

09/12/2022 : GIRARD Timaël
27/09/2022 : CAZES Paul
01/07/2022 : YVON Soan
08/02/2022 : DE CARVALHO Ania
08/03/2022 : BEAUVAIS Ambre
03/05/2022 : VERRIER FOUGOU Victoire
12/05/2022 : BECARY Luca

Décès

Jean BREAU le 25/07/2022 à Bayon
André Roland BADIER le 28/07/2022 à Bayon
Stéphane Jacques Charles LUCIEN le 28/08/2022 à Bayon
Yvonne Eliette BEC née BOBEHIER le 03/12/2022 à Bayon

Mariage

LANGE Maurice et MAUDUIT Isabelle le 24 Décembre 2022

Responsable de publication : Hervé Gayrard • **Comité de rédaction :** Josette Blouin, Jean-François Le Guen, Laure Begot, Vincent Hernandez, Sylvie Berland, Marie-Fabienne Dupuy, Bruno Ferrara, Paul Grosjean, Olivier Guerrero, Joëlle Lusseau, Mylène Saint Guily, Alexandre Sautron, Jean-Jacques Rozier, Ludovic Viroulaud, Sophie Bordelais *(secrétaire)* • **Maquette :** Vincent Hernandez • **Impression :** Mairie de Bayon



Chères Bayonnaises, chers Bayonnais

2022 se termine et sera bien l'année la plus chaude jamais enregistrée en France. L'ampleur de la sècheresse de cet été et les incendies en Gironde resteront ancrés dans nos mémoires et nous font basculer vers une période d'incertitudes.

Dans un contexte international tendu, les répercussions économiques tant redoutées voient le jour, notamment en matière énergétique et en perte de pouvoir d'achat. L'inflation autour de 7.2% sur l'année touche tous les secteurs : coûts de l'énergie, de l'essence, des denrées alimentaires, des matériaux de construction, etc...

« nous sommes conscients de toutes ces difficultés et nous sommes au travail avec enthousiasme et plaisir, en restant positifs et en regardant vers l'avenir »

Ainsi, Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Il nous faut économiser l'énergie. Pour ce faire, le conseil municipal a décidé de couper l'éclairage public de 23h à 6h. Outre l'économie budgétaire réalisée, nous apportons notre pierre à l'édifice de la lutte contre la pollution nocturne, source de bien des désagréments pour la faune et la flore. Afin de ne pas se priver de la magie de Noël, nous avons décidé de maintenir l'éclairage des illuminations sur les voies communales et départementales tout en restreignant la quantité et la durée. L'année se termine, notre programme d'investissements a été très ambitieux et bienvenu compte tenu des coûts énergétiques pour préparer le futur. Environ 483 500€ pour le budget investissement 2022, avec, toujours le même objectif : ne pas augmenter les impôts.

Pour mémoire, les plus gros postes :

- Réhabilitation énergétique et réfection de notre salle polyvalente pour un coût de 354 583€,
- Achat d'un camion benne pour remplacer le camion dont le moteur est bloqué,
- Réfection du réseau informatique à la mairie,
- Mini-Golf au square,
- Extension des cheminements doux sur la RD 669 pour rejoindre le chemin du Bourdieu,
- Achat de la sonorisation pour la salle polyvalente,
- Rénovation de l'éclairage public,
- Divers travaux d'aménagement de nos voies communales et d'embellissement,
- Obtention du permis d'aménager fin décembre pour créer 27 logements,
- Travaux sur le cours d'eau du Gourou,
- Prévisions d'achat de terrain sur notre commune en vue de préparer l'avenir.

Malgré ces travaux lourds, les finances sont très saines et nous devrions terminer cette année 2022 avec un excédent du budget de fonctionnement autour de 80 000€ et ce sans emprunt.

Restons optimistes, notre commune est en croissance démographique, la population recensée croit et est de 731 habitants au 1er janvier 2021. Il est important de donner du sens à notre quotidien. **Sachez que mes collègues et moi-même sommes conscients de toutes ces difficultés et que nous sommes au travail avec enthousiasme et plaisir, en restant positifs et en regardant vers l'avenir.** Nous souhaitons rendre le quotidien des Bayonnais et Bayonnaises le plus agréable possible malgré toutes ces contraintes.

Pour le conseil municipal et moi-même, je serais heureux de vous retrouver pour la traditionnelle cérémonie des vœux **le samedi 7 janvier 2023 à 11H à la salle polyvalente**. L'occasion d'échanger autour des projets de la commune terminés et à venir. Je vous invite déjà à réserver cette date

Je ne peux terminer mon propos sans un grand **MERCI à tous les bénévoles**, aux associations nombreuses venues participer à la confection des décors de Noël et à la décoration sublime de notre sapin de Noel.

Bien sincèrement à vous, Je vous souhaite une très belle année 2023 pleine de bonheur.

Avec tout mon dévouement,

Le Maire, hervé Gayrand

Décès de Madame BEC, doyenne de la commune

Il est pour tous, des moments qui marquent les vies, ce 3 décembre 2022 au petit matin, Eliette Bec, doyenne de la commune, s'est éteinte à son domicile, à l'entrée de l'impasse du Port de la Reuille où elle vivait encore.
Madame Bec venait de célébrer ce 9 juillet dernier son 105ème anniversaire.
À cette occasion, Monsieur le Maire et Madame Marie-Fabienne Dupuy, conseillère municipale et proche voisine, lui avaient souhaité au nom de la Mairie, du Conseil Municipal et de l'Association des Riverains de la Corniche dont elle était membre, un joyeux anniversaire en lui offrant un magnifique bouquet de fleurs.
Avec son départ, c'est tout une partie de l'histoire de notre commune qui nous échappe.
Il était tout à fait naturel et important que le jeudi 8 décembre 2022 sa famille, ses amis, ses proches et la Mairie, soient venus lui rendre un dernier hommage lors de ses obsèques à l'Eglise de Bayon sur Gironde et l'aient accompagnée dans sa dernière demeure.
Souhaitons-lui, après une vie si riche et tant d'histoires, de pouvoir profiter d'un paisible repos.



Vincent HERNANDEZ

Plan vélo de la CCB



Suite à la volonté du gouvernement d'encourager la pratique du vélo pour se déplacer, au quotidien, la C.C.B. avec l'aide du cabinet de conseil AYBD va élaborer un schéma directeur des itinéraires cyclables. Cette étude va durer 8 mois et sera financée à 50% par le programme AVELO2. Le schéma vélo a pour objectif d'augmenter l'usage du vélo dans les déplacements quotidiens, le futur maillage cyclable pourra être emprunté dans un cadre de déplacements touristiques mais l'objectif prioritaire du schéma directeur est d'assurer une connexion sécurisée de l'ensemble des autres villes. AYBD a présenté aux élus le coût des différents aménagements possibles.

La chaussée à voie centrale banalisée (chaucidou) a un intérêt économique auquel les élus sont favorables si les conditions techniques nécessaires sont réunies.

En parallèle, des services vélo (vélos de location, stationnement vélo) seront créés.
Deux enquêtes en ligne sur les pratiques et conditions de déplacement ainsi que vos attentes ont eu lieu en Novembre, des entretiens et ateliers de concertation entre élus, services du territoire, associations et partenaires viennent clôturer la phase 1 de cette étude qui en comptera 4.
Une réunion de restitution de cette phase 1 du schéma directeur aura lieu en Janvier 2023 avec la CCB et le cabinet AYBD.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter le site de la Communauté des Communes de Blaye à l'adresse suivante : ***https://ccb-blaye.com***

Alors, à vos vélos !

Joëlle LUSSEAU

Plan de sobriété énergétique

Face à la conjoncture mondiale et la hausse des prix de l'énergie, l'Etat a décidé de mettre en application **le plan de sobriété énergétique**. C'est la solution qui permet de baisser nos émissions de gaz à effet de serre, de réduire notre dépendance énergétique, mais aussi les factures d'énergie. Ce plan a été annoncé le 6 octobre dernier par le gouvernement. Son objectif étant une réduction de 10 % de la consommation d'**énergie** d'ici 2024. Il concerne donc l'ensemble de la société, l'État, les entreprises, les collectivités et les citoyens.



Pour notre commune, l'objectif affiché est le même, réduire de 10% la consommation énergétique de tous nos bâtiments communaux. Nous avons décliné le plan de sobriété pour Bayon en 7 points :



1 -Adapter la température du chauffage en fonction de l'occupation et de la température extérieure pour : la Cure, la salle du haut, la Salle Polyvalente, le Club House et l'Atelier cantonniers :

Ainsi, pour le chauffage de la cure, le point de consigne est positionné à 19°C par l'entreprise SAEG. 3 radiateurs sont disponibles pour le chauffage de la pièce. Les conventions remises aux associations ont été revues en ce sens.

Idem pour la salle polyvalente, le point de consigne du chauffage sera réglé à 19°C

Préciser que lorsque les présidents des associations quittent les lieux : l'éclairage doit être éteint et le chauffage à l'arrêt. Ces points sont valables pour les 5 bâtiments ciblés. Il sera rappelé tous ces points lors des locations, en précisant que si l'hiver est rigoureux, il est possible que le chauffage soit coupé en fonction de l'info « ECO-WATT »

2- Les Chaudières à gaz qui chauffent la mairie, la cantine scolaire, l'école, la garderie et l'église.

Pour ces 3 moyens de chauffage, au retour des vacances de Toussaint et après contrôle de bon fonctionnement, les 2 chaudières de la mairie et des écoles ont été mises en service. Seule celle de l'église est redémarrée en fonction de l'occupation des lieux.

3- L'Atelier des cantonniers :

Les radiateurs seront mis en service uniquement en présence de personnes.

3- La climatisation :

Il sera rappelé aux présidents des différentes associations qui utilisent les bâtiments communaux, que la climatisation ne doit en aucune façon fonctionner en dehors de leur présence et que les portes doivent rester fermées lorsque celle-ci est en marche.

4- Eclairage public :

L'éclairages public sera éteint entre 23 heures et 6 heures du matin. Des horloges astronomiques ont été mises en place pour piloter les points lumineux et ainsi pouvoir réduire de 50% notre consommation électrique pour l'éclairage public qui ne comporte pas de compteur énergétique. L'éclairage extérieur de l'église est d'ores et déjà éteint.

5 Points de consignes des chauffe-eaux :

Réduire les dépenses d'eau chaude : vérifier que la température du chauffe-eau collectif ne dépasse pas 55°C et installer des réducteurs de débit sur les robinets et dans les douches des équipements.

6- Eclairage du stade et du terrain de boules.

Terrain de boules : pas d'éclairage après 19H.

Stade : les lampes seront allumées au plus près des entraînements et éteintes aussitôt le match ou l'entraînement terminé.

7- Illuminations de Noël :

Limitation de la mise en place des illuminations au Centre-Bourg, environ 1 par lieu-dit quand cela est possible, et éteintes en fonction des horaires ci-dessus

Hervé GAYRARD

Mise en situation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS)

Nous vous avions informés dans les précédents numéros de notre gazette municipale de la mise en place du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) qui recense les risques majeurs auxquels les habitants de Bayon peuvent être confrontés et les mesures de sauvegarde à appliquer en cas de risque avéré. Le PCS (Plan Communal de Sauvegarde), révisé en 2021, qui a pour but de définir la manière de gérer les risques auxquels la commune est exposée (risque inondation, mouvements de terrain, risques industriels, météorologique…), en liaison avec les élus, les services de l'Etat, les services municipaux et la population a été appliqué lors d'une mise en situation test le 26 octobre dernier , sous la responsabilité de Mr le Maire, en présence de la secrétaire de Mairie, des agents techniques, de deux adjoints, Messieurs Le Guen et Hernandez et de l'informaticien en charge de nos installations.

Nous avons simulé une panne générale électrique sur la commune afin de pouvoir mettre en œuvre les actions à réaliser, sous la responsabilité de Mr le Maire, afin de préserver la fonctionnalité des services de la Mairie, et ainsi de pouvoir informer et protéger la population en cas d'évènement majeurs. Cet exercice a consisté à réalimenter la Mairie en électricité grâce au groupe



électrogène de secours dont nous disposons. Cette coupure nous a permis de mettre en évidence plusieurs anomalies mineures que nous avons pu faire rectifier par l'informaticien et l'électricien.

Il est important d'être préparé à de telles situations, les exercices de ce type permettent de révéler des dysfonctionnements, de les corriger et de pouvoir agir en cas de problème réel de façon rapide et efficace

Pour plus d'information sur le DICRIM, vous pouvez le consulter directement en Mairie ou sur le site internet de la commune : *www.bayon-sur-gironde.fr*

Vincent HERNANDEZ

Cohabitation entre chasseurs et habitants de la commune

Chacun doit être conscient des risques, mais également des libertés de chacun. On dit toujours que la liberté des uns commence là où s'arrête celle des autres. Ainsi, tous les amoureux de la nature doivent se rencontrer et surtout se parler.

Depuis de nombreuses années, lorsque la chasse est ouverte, quelques chasseurs installent des petites cabanes au-dessus des falaises qui dominent l'estuaire pour chasser le gibier, cependant les habitants qui se trouvent en contre bas reçoivent des plombs sur leurs habitations ce qui présente des dangers mais également des nuisances. Ainsi après plusieurs conflits, des inquiétudes et des incidents, j'ai demandé la tenue d'une réunion à la mairie de Bayon le 10 novembre 2022 et de mettre tout le monde autour d'une même table. Ce fut fait en présence de Madame La Sous-Préfète de Blaye, M. Le Secrétaire Général des chasseurs, du garde-chasse, des gendarmes, du président des chasseurs et administrés de la commune qui habitent route de La Reuille.

Malgré des échanges parfois difficiles, chacun a pu s'exprimer, une synthèse constructive a été finalisée. Une interdiction de chasser dans un périmètre de 150 m autour des habitations a été actée, en application de la règlementation sauf si un propriétaire donne son accord. De même, Il est interdit de tirer en direction de l'estuaire et des habitations. Un affichage a été mis en place sur le terrain pour rappeler aux chasseurs l'application de ces règles.

En espérant la bonne application de ces mesures pour le bien vivre ensemble.



Hervé GAYRARD

Information sur le SMICVAL



Ramassage des poubelles, une réorganisation qui ne convainc pas !

Depuis le 6 septembre dernier, l'assemblée générale du SMICVAL a voté la fin du ramassage des ordures ménagères en porte-à-porte. En cause ? Une taxe de l'Etat et le coût de l'enfouissement des déchets. La mesure a été décidée pour permettre de limiter ces coûts qui seraient amenés à doubler voire tripler ces prochaines années.

Cela signifie que les habitants des 137 communes concernées n'auront plus, à partir de janvier 2023 (pour les premières communes), de bacs à disposition à sortir devant leurs portes. En revanche, chacun devra transporter ses sacs de déchets ménagers directement aux conteneurs collectifs situés en plusieurs lieux de la commune.

Si beaucoup s'accordent sur le fait de chercher des solutions à cette problématique, nous nous indignons car dans nos petites communes rurales, ce service est essentiel pour les personnes âgées ou à mobilité réduite. C'est notre cas. Cette démarche a "déjà été mise en place ailleurs et ça n'a pas fonctionné".

Sur le papier, l'idée semble prometteuse. Moins de camions, de poubelles dans les rues. Mais dans les faits c'est un peu différent. A Saint André de Cubzac, voire à Bourg où des containers sont en place, les points de collecte posent problème. De sales et malodorants, ils risquent de se transformer en déchetterie à ciel ouvert.

La commune a voté le 24 octobre 2022 une motion contre le nouveau projet de ramassage des déchets du SMICVAL (chargé de ramasser et de valoriser les déchets dans le Libournais et le Blayais).

Nous sommes une majorité de communes à estimer que la voie du SMICVAL n'est pas la bonne. Face à la hausse du nombre de déchets par habitant (+ de 80kg par habitant entre 2020 et 2021), le syndicat SMICVAL prévoit d'installer des points de collecte de déchets pour mieux les valoriser. C'en serait fini du ramassage en porte à porte, un motif d'inquiétude pour nous tous.

Pour tous cette motion est la 1ère étape d'une riposte juridique.

Hervé GAYRARD

Vœux aux Bayonnais et repas des ainés



Cette année Mr le Maire de Bayon sur Gironde et son Conseil Municipal ont l'honneur de pouvoir vous convier à la cérémonie des vœux qui aura lieu le ***samedi 07 Janvier 2023 à 11h à la Salle Polyvalente***. La cérémonie sera suivie d'un apéritif déjeunatoire.

Le repas du Nouvel An pour les ainés de la commune est quant à lui prévu le ***samedi 28 Janvier 2023 à 12h à la Salle Polyvalente.***



Le repas est gratuit pour les personnes ayant 65 ans et plus. Il est payant pour ceux qui souhaitent y participer et qui ont moins de 65 ans. Il sera possible, comme les années passées, de livrer le repas à domicile, pour les personnes étant en incapacité de se déplacer (mobilité réduite, problème de santé…). Le retour pour les inscriptions est à faire avant le 13 Janvier 2023 à la Mairie de Bayon sur Gironde, en retournant le bon de réservation ou en téléphonant au : 05 57 64 84 11.

Vincent HERNANDEZ

Permis d'aménager



Après de 2 ans d'instruction et de modification, le Permis d'aménager a été obtenu le 19 décembre 2022. Le projet s'étend sur une superficie de 23904 m2 dont 16762 m2 de lots et 7142 m2 d'espaces communs.

Le projet comprend 27 lots destinés à la construction à usage d'habitation. Chaque lot faisant un peu plus de 600 m2.

Le terrain est situé dans la zone 1 AUa du PLU, qui autorise la création de bâtiment à destination d'habitat.

Les orientations d'aménagement sont très largement tournées vers le rattachement de cette partie du village au centre Bourg, par la connexion des voies nouvelles aux voies existantes, et par la sécurisation des accès et la rationalisation de la desserte et des réseaux.

Les vignes anciennement présentes ont été arrachées. La cabane en pierre et tuiles plates est conservée en bordure de route.

L'opération est conforme aux prescriptions du règlement de la zone 1AUa du PLU de la commune et respecte entièrement l'Orientation d'Aménagement prévue sur ce secteur.

L'objectif est de connecter la nouvelle voie interne au lotissement à la voirie existante et de créer un cheminement doux vers la RD 669.

La voie primaire sera reliée directement à la Route Départementale 669 au Nord-Ouest, largement éloignée du carrefour avec la Route Départementale 669 voie réalisée en enrobé. Cette voirie en double sens de circulation d'une largeur de 5.00 m permettra de desservir 20 lots, créant ainsi une rue bordée de résidences pavillonnaires. Une seconde voierie à sens unique de circulation d'une largeur de 3.50 m et donc de largeur restreinte, comme bras secondaire d'une rivière, donnera accès aux 7 derniers lots.

Les 2 voies nouvelles seront réalisées en pente unique avec caniveau de récupération des eaux de ruissellement déversées et stockées dans un bassin de rétention le long de la RD 669. Les accotements de part et d'autre de cette voierie (ainsi que de la petite voie n°2) seront conservés en espaces herbeux tandis que les accès et les places de stationnement seront traités en gravillon de petite granulométrie gris. La limitation des espaces imperméabilisés se traduit également dans le traitement des espaces verts et la plantation de haie bocagère et d'arbres de moyen développement sur le talus le long de la RD 669, ainsi que le long des voies de desserte.



Un espace de jeu, planté d'un arbre de haute tige et équipé d'un banc sera prévu à proximité du cheminement piéton. Cette zone protégée donnera accès au bassin de rétention. Le traitement de sol du cheminement sera perméable tout en étant non meuble et circulable (vélos, poussette, trottinette…)

Le bassin de rétention présentant une profondeur de plus d'un mètre, il sera sécurisé : une clôture en grillage souple protègera l'accès et conformément au PLU. IL sera planté et laissé végétalisé.

Le raccordement aux réseaux :

Assainissement des eaux usées-Réseau d'adduction d'eau potable-Réseau électrique et téléphonique :

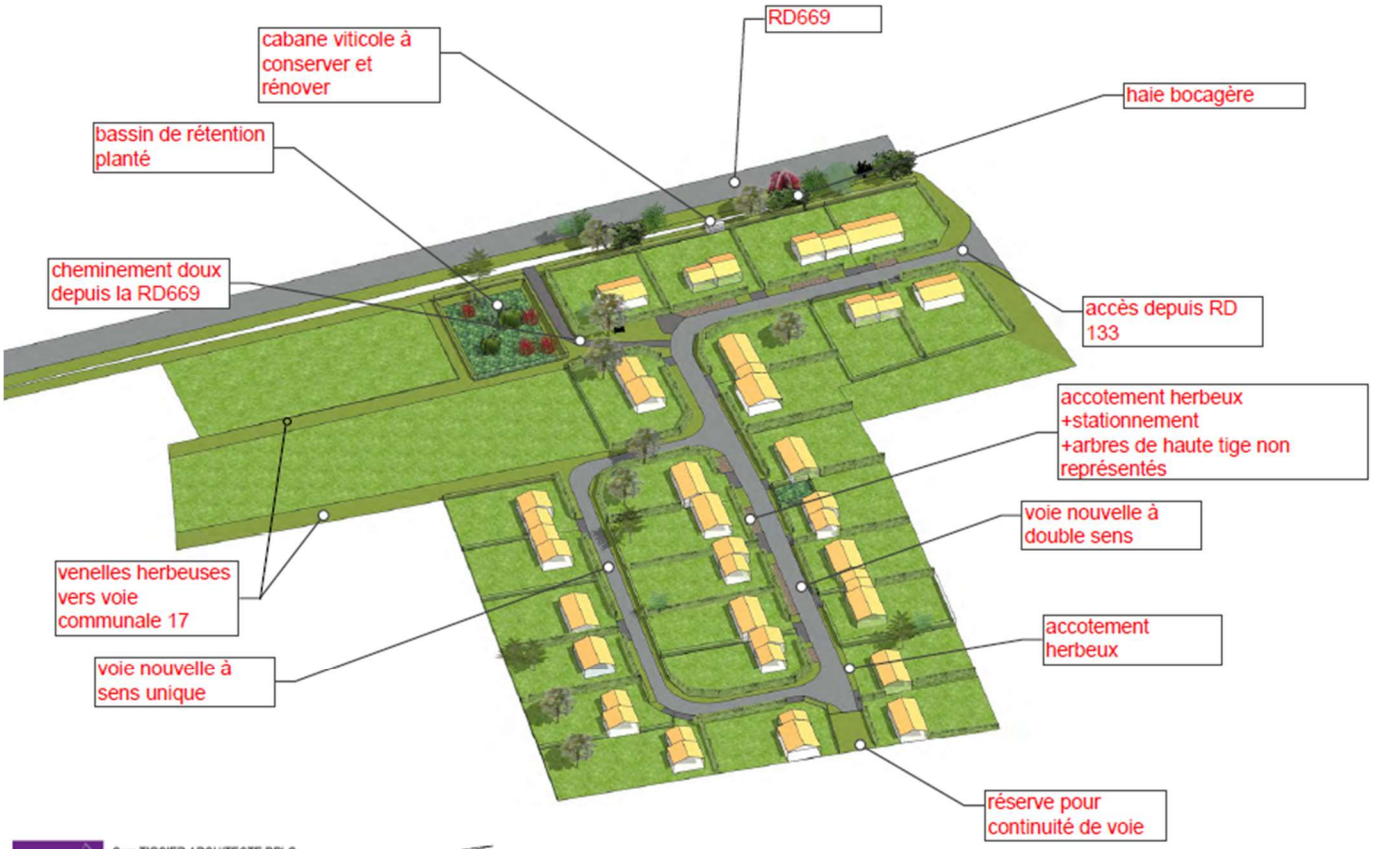
L'opération se raccordera sur les réseaux existants sur la RD n° 133 et 669 pour l'adduction d'eau potable, le réseau télécom ainsi que l'électricité et sur le réseau existant de la voie communale n° 17 pour les eaux usées.

Une station de refoulement des eaux usées est prévue au Nord-Est de la zone et un poste de transformation électrique est prévu au droit de la propriété de la RD n° 133.

Ci-contre les plans le la future zone à aménager.

Hervé GAYRARD





Sam TISSIER ARCHITECTE DPLG
300 rue de Coutt 33620 CAVIGNAC
SARL au capital de 50 000€
RCS LIBOURNE 531 121 762 00011



Le parcours de mini-Golf terminé



Dès la mise en place du mini-golf cet été dans le parc, nous avons eu le plaisir de voir de nombreux parents et enfants venir y jouer. Les éléments ont été installés et assemblés par Kévin et Rémy*i, un grand merci à eux. Afin de finaliser la réalisation, un gazon de bonne qualité va être posé autour des pistes. Le manque d'ombre dans cet espace de jeux en période de fortes chaleurs nous a conforté dans l'idée d'arborer le square afin de créer des zones de fraicheur. A ce titre, des arbres d'espèces différentes vont être plantés, ainsi que des arbustes, du nouveau dans le parc !

Laure BEGOT

Réhabilitation de la baie informatique et du serveur à la Mairie



Lors du budget d'investissement 2022, nous avions prévu une ligne budgétaire pour mettre à niveau la baie informatique afin d'augmenter **la fiabilité et la sûreté de fonctionnement de notre réseau informatique à la mairie et à l'école.**

Ces travaux nous ont obligé de couper toute notre installation sur 2 jours pour un coût de 1914,94 €.

Par ailleurs, nous avons mis en place un nouveau serveur spécifique dit « Berger-Levrault » en remplacement de l'ancien qui commençait à nous poser des soucis. Ce logiciel spécifique sécurise nos documents tels que la comptabilité, le recensement, l'état civil, etc., cela nous a coûter 3197,78 €

Hervé GAYRARD

Installation de poteaux pour la fibre



Comme vous l'avez déjà peut-être remarqué, de nouveaux poteaux téléphoniques ont fait leur apparition sur notre commune de Bayon.

Depuis le développement du réseau de la fibre sur notre territoire, certains poteaux déjà installés depuis de longues années, en bois, ne pouvaient pas supporter la charge d'un ajout de câble sur leur structure, et présentaient un risque élevé de chute pouvant entraîner des accidents et des coupures de réseau.

Les nouveaux poteaux installés, de couleur marron, en composite et d'un diamètre un peu plus important que ceux existants, sont plus résistants et permettent de supporter les contraintes de poids liées au développement du nombre de câbles.

Ce ne sont pas moins de 35 poteaux qui ont ainsi été posés sur la commune, en remplacement des poteaux bois.

Vincent HERNANDEZ

Entretien commune



Une année se termine et nous voilà maintenant sur de nouveaux projets.

Pour cette nouvelle année je souhaite trouver des mots pour les maux de notre commune.

Nous sommes conscients des retards d'entretien de l'ensemble du territoire, les tontes raisonnées prônées par le CRD, les pannes des matériels inopportunes mais qui génèrent des reports alors que cela devient urgent, les absences de nos agents… des retards dans la réalisation de travaux de voirie (route de Coudart, route des Espalliers, chemin de Passedieu…) la visite nocturne de sangliers qui ont fait de notre terrain de football un champ de labour à faire pâlir le maraicher de l'AMAP… Pour finir en toute beauté, notre camion a terminé son service « blocage du moteur ». Le hasard fait bien les choses, nous avions déjà budgétisé l'achat d'un nouveau véhicule pour un montant de 40 000 €, pour nos agents sur l'année 2022. La panne nous a conduit à réagir plus vite, et nous pouvons vous annoncer qu'un camion neuf a été commandé et devrait nous parvenir d'ici fin janvier.

Il serait facile de mettre ces maux sur le dos du Covid ou de l'Ukraine, mais ne soyons pas plus politique que nos politiques. Nous ferons en sorte de trouver les remèdes qui soignent ces problèmes récurrents et permettre à nos concitoyens de retrouver une ambiance conviviale et festive ; Bayon mérite son patrimoine, sachons le conserver.

Devinette :

Quelle est la différence entre une armoire et un sèche cheveu :

Le poids, le volume c'est encombrant ; si je peux porter le sèche-cheveux ; il m'est impossible de porter l'armoire. Un service, mis en place par la Mairie de Bayon sur Gironde, offre à ses habitants une fois par mois l'occasion de procéder à l'enlèvement des ENCOMBRANTS à domicile, les objets plus petits et moins lourds peuvent être directement déposés en déchetterie à St Gervais ou Saint Paul…Attention toutefois aux prochaines obligations du SMICVAL en la matière.

Jean-François LE GUEN

Restauration du cours d'eau du Gourou

Constat :

Lalibarde à Bayon-sur-gironde est un cours d'eau qui a été recalibré il y a au moins 86 ans. En effet, la source la plus ancienne nous montre qu'en 1934, le cours d'eau n'était plus dans son talweg**.**

Ainsi, l'état hydromorphologique du cours d'eau est très dégradé. Le cours d'eau a un profil du type « vieux fonds vieux bords ». Il est rectiligne, les berges sont très abruptes et des angles à 90° peuvent être observés sur le tracé du cours d'eau. La continuité écologique n'est pas respectée.

Travaux :

Au cours de l'été il a été entrepris des travaux sur le ruisseau au droit des propriétés privées.

Ces travaux ont consisté à améliorer la circulation de l'eau venant de la Libarde ainsi que des fossés du chemin du Lavoir dont l'objectif est de ne pas créer de retenue d'eau et de favoriser le bon écoulement des eaux.

Les travaux ont consisté à reprendre les talus par endroits. Les travaux pilotés par le Syndicat du Moron sous le contrôle de la DDTM ont été particulièrement suivis afin de ne pas dégrader la continuité écologique, de préserver la biodiversité et ainsi de restaurer l'état hydromorphologique du cours d'eau.

Le risque d'inondation est limité en amont. Je tiens à remercier les propriétaires pour nous avoir autorisés à pénétrer sur leurs propriétés. D'autres travaux plus lourds vont intervenir au cours de l'année 2023.





Hervé GAYRARD

Cérémonie du 11 novembre 2022



Ce 11 novembre 2022, nous avons célébré à Bayon Sur Gironde, devant le monument aux morts, en présence des Anciens Combattants, de Mr le Porte Drapeau, des élus, des enfants des écoles de Bayon sur Gironde et Saint Seurin de Bourg, des parents, le 104ème anniversaire de l'Armistice de 1918, la commémoration de la Victoire et de la Paix jour de l'anniversaire de l'Armistice de 1918. Nous avons rendu hommage à tous les morts pour la France. C'est la reconnaissance du pays tout entier à l'égard de l'ensemble des Morts pour la France tombés pendant et depuis la Grande Guerre qui s'exprime aujourd'hui, et particulièrement envers les derniers d'entre eux, morts lors des opérations extérieures. Comme chaque année, la commémoration du 11 novembre est l'occasion de se souvenir des hommes et des femmes qui se sont battus pour que nous vivions libres.

Chaque commémoration est pour la municipalité toute entière de Bayon, pour ses forces vives, pour les habitants réunis, pour les anciens combattants, pour les jeunes générations, l'occasion d'exprimer, leur unité et leur attachement à la République, à ses valeurs et à ses victoires.

Les enfants de l'école qui nous ont accompagné dans cette cérémonie ont rendu hommage, à leur façon, en récitant des poésies de Fabienne Berthomier sur le thème de la guerre.

Voici ci-dessous, une d'entre elles :

1914

Poésie

J'avais juste 19 ans
Quand j'ai reçu ma lettre
J'étais fier et pourtant
J'avais peur de promettre

De promettre de revenir
Sain et sauf à mes parents
Qui, me voyant partir,
Etaient tout larmoyants.

Qu'allais-je donc devenir
Loin d'eux, loin de ma vie ?
Et comment allais-je agir,
Seul, face à l'ennemi ?

Papa, maman, je vous aime
Mais je dois partir
Maudit soit ce système
Qui va m'anéantir.

Fabienne Berthomier



La cérémonie s'est ensuite poursuivie par la lecture du message conjoint de Monsieur Sébastien LECORNU et de Madame Patricia Mirailles secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire. Les enfants ont énuméré les noms des Bayonnais morts pour la France pendant la Première Guerre Mondiale de 1914 à 1918, de la Seconde Guerre Mondiale de 1939 à 1945 et des 3 « morts pour la France » de l'année écoulée.

Une gerbe de fleurs a été déposée au pied du monument aux morts par Mr. Le Maire et les enfants. En clôture de cérémonie, une minute de silence a été observée en signe d'hommage à nos soldats.



Vincent HERNANDEZ

Bayon s'Bouge fidèle à Lisa

Le 15 octobre 2022, un samedi matin, Bayon s'Bouge a marché. Vous me direz, c'est chaque samedi matin à 10 heures que les marcheuses et marcheurs de l'association se bougent (jeu de mots).



Ce jour-là, précisément, nous avons marché pour LISA. LISA ? Mais qui est-ce ? C'est L'Institut du Sein Aquitaine.

Nous avons marché en rose. Plus de 30 personnes ont répondu présentes pour une randonnée de 2 heures dans notre si belle campagne, sur des chemins inconnus de certains, dans les bois, en lisière des vignobles ondoyants de notre village.



Cette parenthèse enchantée s'est clôturée par un pot de l'amitié organisé et offert par l'association, moment de partage apprécié de toutes et tous.

Le soleil a été généreux ce samedi 15 octobre. Il n'a pas été le seul. La générosité des participantes et participants a permis de reverser à LISA un chèque de 215 euros. Bayon s'Bouge remercie chacune et chacun de leur engagement et de leur bienveillance.

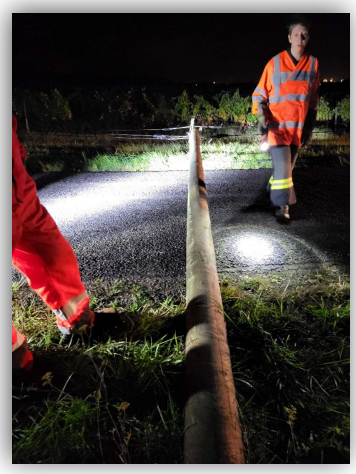
Pour rappel, Bayon s'Bouge, c'est aussi des cours de Pilates animés les lundis de 18h20 à 19h20 et 19h30 à 20h30, et les mercredis de 9h45 à 10h45 et 11h à 12h, dans la salle polyvalente. Sans oublier la marche nordique chaque mardi à 18h30 et chaque samedi à 10h au départ du parking de l'église.

Toutes les informations sont disponibles sur le site de la mairie de Bayon https://www.bayon-sur-gironde.fr
Vous pouvez nous contacter également sur bayonsbouge33710@gmail.com.

Françoise GAYRARD
Présidente de l'association Bayon s'Bouge

Chute d'un poteau téléphonique

Un poteau téléphonique situé en sortie de Bayon, sur la route de Coudart non loin du château Falfas, présentait une forte inclinaison. Nous avions signalé à Orange, fin septembre, qu'il présentait un réel danger en cas de chute pour les automobilistes, mais rien ne semblait motiver la mobilisation des services de téléphonie malgré notre insistance.



Le 1er octobre au soir, vers 21H le poteau est tombé, coupant la route, un accident a failli avoir lieu mais tout s'est heureusement bien déroulé. Nous avons craint le pire, heureusement qu'une moto n'est pas passée sur cet axe à ce moment-là, le poteau était en travers de la route à environ 50 cm du sol… La gendarmerie, les pompiers, le CRD, la direction d'Orange, convoquée par Monsieur le Maire, ont été sollicités. La Sous-Préfecture de Blaye a été alertée sur ce risque qui n'a pas été suffisamment pris en considération et à sa bonne mesure par les services d'Orange. N'hésitez pas à signaler en Mairie ce type d'anomalie afin que nous puissions réagir en amont avant qu'un accident n'arrive.

Vincent HERNANDEZ

Conseil Municipal des enfants



Après une période latente due à la pandémie COVID et ses contraintes, nous avons à nouveau demandé aux enfants des écoles d'élire parmi eux, les nouveaux conseillers chargés de les représenter au conseil municipal des « enfants ». C'est dans une ambiance solennelle, en présence des deux Maires des communes de Bayon et de Saint Seurin de Bourg, ainsi que d'élus des deux communes, qu'a eu lieu ce scrutin.

Ont donc été élus :

Pour la classe des CE1 : MAURIN Faustine et ROBIN Stan

Pour la classe des CE2 : COULARIS Ambre et MERIK Réda
Pour les CM1 : MERIK Aya et BROCHET Nelson
Et pour les CM2 : NEUWE Lauryne et BUFFARD Nathan

Nous pouvons les féliciter pour leur élection ainsi que pour leur engagement citoyen. A ce titre, un diplôme a été décerné à chacun des élus.



Ces derniers seront convoqués prochainement afin de faire part de leurs propositions et souhaits qui seront ensuite présentés au Conseil Municipal des adultes de Bayon et de Saint Seurin de Bourg.

Josette BLOUIN

Cimetière pour la Toussaint



Comme chaque année avant la Toussaint, un important travail de désherbage et de nettoyage des caveaux a eu lieu. L'entretien est régulier mais l'objectif de cette grande intervention était d'avoir un cimetière dans un état irréprochable avant l'arrivée des visiteurs venant rendre hommage à leur proches disparus. Nous remercions encore une fois nos cantonniers, Kévin et Rémi ainsi que Madame Chantal Touret, bénévole, qui entretiennent ce lieu, pour le plus grand respect de nos défunts.

Les fêtes de la Toussaint passées, pensez à débarrasser les fleurs fanées de vos tombes et caveaux, afin de laisser ce lieu de recueillement en bon état d'entretien.

La circulation dans les allées étant toujours un problème et difficile pour les personnes à mobilité réduite, il a été décidé en Conseil Municipal, de réaliser la pose, dans un proche délai, de dalles de type grand carreaux, qui permettra également l'accès aux fauteuils roulants.

Josette BLOUIN

L'AFCL



Chères bayonnaises et chers bayonnais,

L'année 2022 se termine et l'association des Festivités Culturelles et des Loisirs est toujours aussi active. Quel plaisir d'accueillir une dizaine de nouveaux membres, tous aussi sympathiques les uns que les autres et qui, bénévolement, nous aident dans l'organisation de nos manifestations festives.

Ainsi, nous avons créé dans le domaine des loisirs, des concours de belote, amis bayonnais, venez en semaine ou le samedi jouer à la belote, où une boisson, petits gâteaux et même des gourmandises vous seront offerts. Encore un moment de convivialité autour d'une table entre amis, voisins ou nouvelles connaissances.

Aussi, nous devrions cette année créer des cours de salsa et danses dans une ambiance chaleureuse qui vous procurera un immense plaisir et bien être. Tous ceux qui souhaitent découvrir ou approfondir la pratique de la danse salsa seront les bienvenus pour cet art fait d'échanges et de rencontres.

Cet été, avec la canicule, lors de la fête du village, nous n'avons pas pu tirer le feu d'artifice, mais nous étions heureux de vous retrouver pour notre marché nocturne avec un concert de « HOPE », et de partager avec vous les « 20 ans » de notre association.



Quelle joie également de vous avoir organisé un marché de Noël où petits et grands étaient très satisfaits. Je tiens à remercier Mme Mangon Viviane et Enrico, propriétaire du château Tanesse de Tourny, grâce à eux, nous avons eu la joie de vous offrir un véritable décor de Noël, avec le magnifique sapin traditionnel où un hommage particulier a été rendu aux viticulteurs de Bayon, ainsi qu'un village de Provence avec la crèche réalisée avec de véritables santons.



Merci également à Marie Loosveldt et les membres de l'association Vivre les Livres, qui ont animé une partie des après-midis avec des lectures musicales pour les enfants. Merci aussi à l'association Au fil de la Passion 33 et aux exposants qui



veulent tous revenir dans ce décor magique de Noël.

Au nom de tous les membres de l'association, je remercie tous les bayonnais venus nous rendre visite lors de nos différentes manifestations, passez de très bonnes fêtes de fin d'année. Dans l'attente de vous revoir avec plaisir, je vous présente tous mes vœux de santé et de bonheur pour l'année 2023 !

AFCLement vôtre,
Blandine LAMBERT, La Présidente

Association des Festivités Culturelles et des Loisirs

ACIP



ACIP est une association de bénévoles en retraite ou en activité, reconnue comme organisme d'intérêt général.
Acip est membre du Conseil d'Administration de la Mission Locale.
Territoire : Toute la Haute Gironde
Public : Tout public
Principales missions : assurer le retour vers l'emploi des publics en difficulté d'insertion gratuitement
Coût : Toutes nos interventions sont gratuites

Méthode ACIP :
Ecoute, analyse et conseils, donner de la confiance et gagner en assurance, garder une attitude positive, maîtriser son stress, dynamiser la recherche d'emploi, valoriser les parcours professionnels, consolider la présentation, travailler la motivation, aider au choix d'un projet professionnel, aider au ciblage d'entreprises et à la constitution d'un réseau professionnel. Préparer à de futurs entretiens d'embauche
Sous quelles formes :
-Entretien individuel
-Ateliers collectifs : Atout Gagnant et à la Découverte de Soi
-Accompagnement personnalisé, adapté à votre projet, à votre rythme, et ce, jusqu'à la réussite



Si vous connaissez une personne qui a besoin d'aide, Conseillez-lui de contacter ACIP.

Vous connaissez une personne ayant la fibre sociale, qui a un peu de temps libre et qui souhaite aider des personnes en difficultés, conseillez-lui de contacter ACIP. Une formation est assurée

Nous contacter :

Yves Pioda Président d'ACIP
Tel : 06 27 65 14 27
Acip33710@netcourrier.com



Yves PIODA
Président d'ACIP

Les Riverains de la Corniche

Toute l'équipe vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année

Depuis notre rencontre autour d'un repas à Vitescale en juin, que s'est-il passé ?

Le projet de **création d'un site internet** de notre association, élément indispensable de notre communication et de lien, a bien avancé. Sa mise en ligne est prévue courant février 2023. Nous remercions, à ce titre notre partenaire, le Studio Mora installé à Gauriac, qui nous accompagne dans le développement du site web. Un grand merci également à l'un de de nos adhérents, et entrepreneur, Jean Marc Malaganne, pour le design de notre logo et de la frise que nous partageons avec vous dans cette lettre d'information.

Par ailleurs, l'association participe activement à l'élaboration du **plan de gestion du Mugron**, dans le cadre des comités techniques initialisés par la Mairie de Gauriac. Trois séances se sont déroulées sur 2022, le prochain rendez-vous est prévu pour janvier 2023, ce à quoi s'ajoute la mise en œuvre opérationnelle du dit plan de gestion.

Concernant le projet de **consultation des riverains et des sympathisants de la route de la corniche** relatif aux problématiques de la falaise, de la circulation sur la route, du risque inondation, de la sécurité, etc… affectant la route de la Corniche de Roque de Thau à Bourg secteur Camillac), une démarche a été lancée auprès des mairies concernées de Villeneuve, Gauriac, Bayon, St Seurin, et Bourg. Au-delà d'échanger sur le projet du questionnaire et des questions que les élus souhaiteraient intégrer, ces rencontres avec chaque maire, furent l'occasion pour nous de parler de l'association et de la collaboration attendue. Le questionnaire sera diffusé dans le courant du mois de Mars 2023 et mis en ligne sur notre site internet.

Enfin, nous retrouver est important, voici les prochains rendez-vous auxquels vous êtes invités :

Nous souhaitons aussi vous revoir rapidement et vous convier à **un Goûter en Musique** le **Dimanche 22 Janvier 2023** à 16 heures à la salle des fêtes de Bayon.

La date de **l'Assemblée Générale** est fixée au **Dimanche 30 Avril 2023 (matin) à Bayon**.

Le vendredi 23 juin 2023, nous réunir et **partager autour d'un diner**.

Nous sommes à la recherche d'un lieu sur la Corniche

Au plaisir de vous retrouver, l'équipe de l'Association des Riverains de la Corniche de la Gironde

Michelle Klein, Présidente de l'association

Le Club de l'Amitié



Chers Adhérents(es) et Amis(es

Voici la fin de l'année et c'est également la fin du second semestre. Heureusement, nous avons pu faire quelques activités malgré que depuis deux ans et demi, nous avons été bloqués par la pandémie, la réfection de la salle polyvalente.

Enfin, depuis le mois de septembre, nous avons pu reprendre nos lotos petits et grands, ainsi que deux repas dont le dernier était le repas de Noël avec une tombola où tous les gens présents avaient l'air heureux et ravi. Comme nous étions ouverts à tous (adhérents ou non), nous avons attiré de nouvelles personnes. Toutes nos activités étant faites pour passer de bons moments, pour lutter contre la solitude, offrir la convivialité avec le partage de la gourmandise, le rire s'était invité. Tout ceci nous avait tellement manqué. Nous espérons que cela pourra perdurer avec la nouvelle année, et nous faire oublier tous nos soucis et aller de l'avant.

Notre première rencontre pour 2023 sera le mardi 17 janvier avec un petit loto et goûter, ainsi que les inscriptions pour le renouvellement du bureau et la vente des cartes d'adhérents.

Je tiens à remercier Monsieur le Maire et la municipalité pour le prêt gratuit des salles ainsi que pour la mise en place du matériel. Je remercie aussi tous les bénévoles pour leur aide.

Nous comptons sur vous et protégez vous bien pour entrer en 2023 en pleine forme.

Merci à tous, à bientôt et bonne santé.

Marie-Claude GIRARD, la Présidente

Les Amis de l'Eglise



Samedi 17 décembre 2022 s'est tenue une Assemblée Générale extraordinaire. Mr. Paul Grosjean a salué dans un premier temps M. l'abbé Joseph Batwarè, Congolais sur le diocèse depuis 2008, et l'abbé Francis Beck venant de Villenave d'Ornon. Ils ont été « installés » le dimanche 2 octobre à Blaye. Ils maîtrisent parfaitement maintenant les 36 églises ou chapelles des secteurs de Bourg et de Blaye. Nous les remercions tout particulièrement d'avoir maintenu le principe d'une messe hebdomadaire à Bayon, c'est maintenant le vendredi à 11h30. Etaient présents à cette assemblée, M. le Maire, Hervé Gayrard, 3 de ses adjoints, Josette Blouin qui est aussi trésorière de l'association, Jean-François Le Guen et Vincent Hernandez, Madame Christiane Pioda, ancienne Maire, avec qui nous nous sommes battus pour conserver à l'église le statut de site classé, notre sacristine Édith Bon qui en outre ouvre l'église et le cimetière tous les matins et les ferme les soirs, Chantal Touret grâce à qui Bayon est une ville fleurie et Jacqueline Renaud, fournisseur de fleurs ou de mousses pour la crèche. Je les remercie toutes pour leur action et leur dévouement.

Plusieurs sujets ont été abordés comme la gestion des bougies, le remplacement des battants des cloches, la remise en état de santons de la crèche, l'éclairage intérieur de l'église et l'idée de pouvoir diffuser une musique douce dans l'Eglise ont été abordés.

Avant de clôturer la séance, Mr Grosjean, Président démissionnaire de l'association a proposé de procéder à l'élection du nouveau Président, il propose que Vincent Hernandez puisse reprendre la présidence de l'association. Mr Hernandez est élu à l'unanimité des voix, moins une. Félicitations à lui !

Paul GROSJEAN

Vivre les Livres





Vivre les livres, association créée en 2018 et faisant partie de la fédération d'associations Queskonfabrik, a pu proposer plusieurs lectures cette année ! Nous avons poursuivi nos lectures le 24 juillet 2022 lors de la fête de Bayon où nous nous étions installés aux abords du parc. Camille ARAGNOU nous accompagnait à la guitare tandis que les enfants étaient tranquillement installés dans l'herbe ou sur les coussins. Merci à l'AFCL pour l'organisation. Nous avons également participé aux portes ouvertes de la Fabrique à Etauliers le 25 septembre 2022, en partenariat avec l'association Préface pour des lectures diverses et variées, accompagnées à l'accordéon par Henri PLANDE et toujours par Camille ARAGNOU à la guitare.

Le 23 octobre 2022, nous avons fêté à Etauliers le presqu'Halloween, en nous associant à Victory Rolls. Nous avons pu offrir de terrifiantes lectures aux enfants qui ont ensuite profité d'une chasse aux bonbons en découvrant différentes scénettes jouées dans la Fabrique et dans le parc, et en résolvant quelques énigmes, proposées par Victory Rolls. Nous étions accompagnées pour l'occasion par Samuel MERZEAUD à la contrebasse. Nous avons donné nos dernières lectures à Bayon lors du marché de Noël, en partenariat avec l'AFCL les 3 et 4 décembre, accompagnées à la guitare par Maxime BERNEGE.

Tous les membres de Vivre les livres ont été ravis de proposer ces moments de partage et de culture avec des associations locales qui ont également le souhait de faire vivre la Haute Gironde, en proposant différentes animations, dans un esprit de convivialité et d'entraide. Nous espérons continuer de plus belle en cette nouvelle année 2023 et vous retrouver encore plus nombreux ! Vivre les livres tient à remercier la mairie de Bayon et tous ceux qui nous aident, nous soutiennent et participent lors des différentes animations.

Marie LOOSVELDT

AMBG

L'année 2022 a été une année difficile, dû pour une part aux grandes chaleurs et pour certains la crainte de la reprise du COVID
Néanmoins les concerts du festival AMBG ont été d'une grande qualité avec des artistes de renom et une programmation diversifiée.

Le 7 août c'est dans une église de Bayon comble que c'est produit l'orchestre à cordes « Cordas do Iguazu » venant du Brésil

« L'orchestre tient à ce que les concepts de responsabilité, discipline, création, travail en équipe et dépassement de soi inspirent chacun des élèves et leur famille, pour contribuer à la construction d'une société plus créative, authentique et soucieuse des besoins de l'autre «

Le programme 2023 est prêt

Il sera de nouveau avec une diversité d'artistes et se tiendra en juillet pour le festival.

A tous les Bayonnais et Bayonnaises, nous présentons nos meilleurs vœux pour 2023

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Contact : **Yves PIODA**, Président de AMBG
Tel : 06 27 65 14 27

Notre adresse Email : *ambg@netcourrier.com*
Ou sur notre site : *www.festival-ambg.fr*









Yves PIODA
Membre Fondateur et Président AMBG

Photos Jacques Sandillon

Au fil de la passion 33

L'association Au fil de la Passion 33 n'a pas vu passer ce 2ème semestre 2022.



Nous avons fini nos ateliers début juillet « sur les chapeaux de roues », et avons bien rempli notre mission pour l'AFCL, nous avons confectionné l'écran sur lequel se déroulait le film de leurs 20 ans d'existence, ainsi que des fanions devant la Mairie de Bayon. Beaucoup de travail de coupes et de coutures pendant 2 vendredis après-midis. Merci aux adhérentes pour leur dévouement et le travail accompli.

Nous avons repris nos réunions début septembre, après un été caniculaire, et la semaine d'après nous étions au Forum des Associations organisé par la Communauté des Communes de Blaye. Nous avons passé une belle journée à expliquer notre passion et avons exposé nos ouvrages de l'année ; nous avons fait de belles rencontres, peut-être de nouvelles inscriptions pour janvier 2023.

Les 5 et 6 novembre 2022, avait lieu notre salon des créateurs et Arts du Fil. Nous remercions la municipalité de Bayon, ainsi que la Communauté des Communes de Blaye pour nous avoir soutenues dans ce bel événement. Nous remercions tous les créateurs et exposants qui sont venus en Gironde pour nous proposer un superbe salon, ainsi que toutes les personnes qui sont venues durant ce week-end, et celles qui ont participé aux différents ateliers. Tous les visiteurs ont trouvé que le salon était de qualité, avec des professionnels de qualité et de très jolis stands et que l'accueil était très sympa, et qu'il y avait une bonne organisation. Je remercie personnellement toutes les adhérentes qui ont pu donner de leur temps pour assurer l'accueil chaleureux de nos exposants et visiteurs.

19 créateurs et exposants venus de toute la France ont participé à promouvoir les loisirs créatifs autour des arts du fil. Ils ont exposé et présenté chacun leur savoir-faire et leurs créations :

- broderies (traditionnelle, Reticello, Hardanger, Points comptés, à fils resserrés non coupés),
- boutis,
- tissus patchwork, application de lainage,
- tricot,
- macramé,
- fabrication de poupées,
- fabrication de chapeaux (travail du feutre),
- fabrication d'accessoires de décoration en bois.

3 créateurs ont proposé des ateliers découvertes pour initier à leur art : (21 visiteurs ont participé à ces ateliers) :

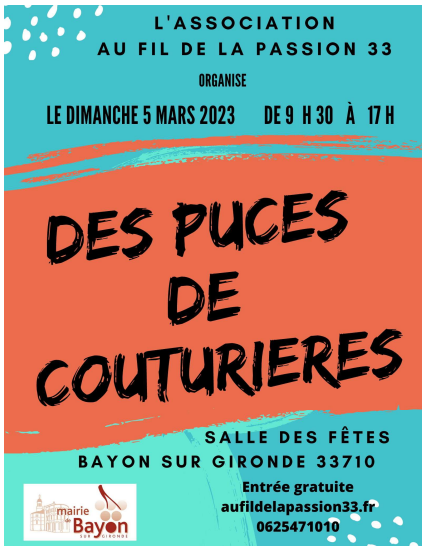
- travail du feutre,
- reticello, macramé.

Notre salon a pour but d'animer la vie locale, tant au niveau de l'intérêt culturel qu'économique. Les créateurs viennent plusieurs jours, et ont retenu des chambres d'hôtes, vont au restaurant, nous demandent des adresses de lieux à visiter pour découvrir notre belle région, d'adresses de restaurants, et de châteaux. Nous gardons un beau souvenir de ce salon 2022, le 1er sur Bayon.

Le lundi 7 novembre, 10 personnes ont participé au stage de Marie-Claude PICON. Stage de patchwork (crazy) et d'application de lainage (pennies), nous étions 4 de l'association, et d'autres personnes d'autres départements. Nous avons passé une excellente journée entre passionnées.

L'association était représentée au marché de NOEL de Bayon le 1er week-end de décembre. Notre dernier vendredi de l'année aura lieu le 16 décembre et nous ferons notre goûter de NOEL et nous reprendrons le vendredi 6 janvier 2023. Nos prochains grands évènements auront lieu le vendredi 3 mars 2023, une journée de l'amitié entre différents clubs de la région et régions limitrophes (sur invitation) - Journée patchwork non ouverte au Public, et le dimanche 5 mars nos puces de couturières, ouverture au Public.

Nous vous souhaitons à tous et toutes, une bonne fin d'année et de joyeuses fêtes !



Marie BROUCKE,
Présidente de l'association
Tel : 06.25.47.10.10

Livres en Citadelle

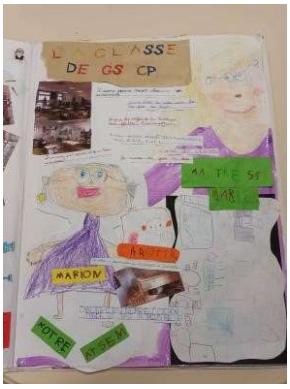
Le jeudi 8 décembre, des autrices de littérature de jeunesse sont venues à l'école de Bayon sur Gironde dans le cadre de Livres en Citadelle organisé par l'association Préface. Maria Jalibert est intervenue dans les classes des PS-MS et GS-CP et Amélie SARN dans celle des Ce1-Ce2

Maria Jalibert





Les classes de PS/MS et GS/CP/CE1 ont reçu le jeudi 8 décembre Maria JALIBERT, autrice et illustratrice jeunesse, dans le cadre de Livres en Citadelle.





Les classes avaient en amont travaillé sur l'album Petit et lu plusieurs autres livres comme Ronds, ronds; 10 moutons, 9 dinosaures ou encore Bric à brac. Maria JALIBERT illustre principalement ses albums à l'aide de jouets en créant des scénettes. Lors de sa venue, elle nous a montré comment elle procédait et nous avons ensuite fait des jeux d'observation avec les scénettes créées. Elle nous a ensuite montré d'autres albums comme Cache-cache carotte ou Le joyeux abécédaire. Elle a ensuite donné aux GS/CP/CE1, des feuilles photocopiées où étaient représentés des jouets, puis nous avons découpé et collé les formes pour créer notre propre bonhomme. La classe de GS/CP/CE1 a aussi participé au concours de Livres en Citadelle. Nous avons présenté notre école en faisait un carnet de voyage géant et en décrivant chaque classe, la cantine, la cour, la salle de motricité et la bibliothèque. Cela nous a permis de travailler le plan, les espaces d'un lieu très connu pour nous qu'est l'école de manière très ludique et visuelle. Nous y avons ajouté des photos, des dessins et des commentaires. En récompense, l'association Préface nous a offert 8 livres, dont certains ont été dédicacés pour la classe. Un grand moment de convivialité et de culture ! Merci Préface et merci Maria JALIBERT!

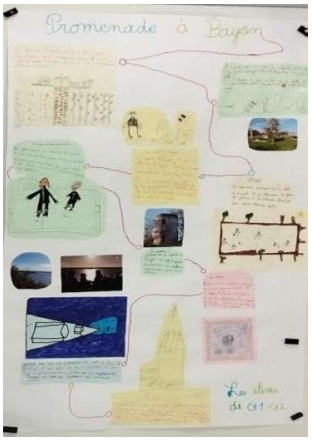
Amélie SARN



Quand Amélie Sarn est venue dans notre classe de ce1-ce2, nous avons appris plein de choses sur elle. On lui a posé plein de questions sur son travail. A quelle heure elle se lève ? Comment elle choisit ses personnages ? Pourquoi elle a décidé de faire ce métier ?... Elle a écrit plein d'histoires parce qu'elle s'imagine dans les histoires qu'elle écrit et ça lui permet de faire plein de choses incroyables. Elle a inventé un personnage qui s'appelle Sacré-Coeur et qui vit des aventures extraordinaires à Paris. Elle nous a aussi expliqué pourquoi toutes ces aventures se passaient à Paris.

Sacré-Cœur et le kraken de l'estuaire





Avant sa venue, on avait fait une histoire pour elle avec d'autres écoles qui s'appelle « Sacré-Coeur et le kraken de l'estuaire ». Chaque classe avait écrit un chapitre. Du coup, il y avait du suspense pour Amélie Sarn qui devait attendre le lendemain pour connaître la suite. Laurent Audouin, l'illustrateur de Sacré-Coeur, nous a même fait le dessin de la couverture de notre histoire.

On a lu le texte de Sacré-Coeur qu'on avait écrit à Amélie Sarn et elle a dû remettre en ordre les images que nous lui avions dessinées. Comme elle a eu des erreurs, elle a eu un gage : nous faire un gros calin. Nous étions très contents de la voir. Certains d'entre nous sont allés au salon de livres en Citadelle et nous avons revu Amélie Sarn qui nous a dédicacé son livre. Nous avons aussi participé au concours, ce qui nous a permis d'étudier quelques endroits spécifiques de la commune. Nous avons regroupé nos textes et dessins sur une grande affiche.

Les élèves de la classe de Ce1-Ce2, Maître Guillaume

Noël à l'Ecole de Bayon sur Gironde

De nombreuses festivités pour les élèves des écoles de Bayon/St Seurin

Jeudi 8 décembre en fin de matinée, nous sommes allés à la salle des fêtes de Bayon pour assister à un spectacle de cirque proposé par la compagnie 'Smart Compagnie', et offert par le SIRP *(Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique)* des deux écoles. Un grand merci !

De la danse, des acrobaties, du jonglage, des équilibres, de la barre, nous retenions notre souffle…

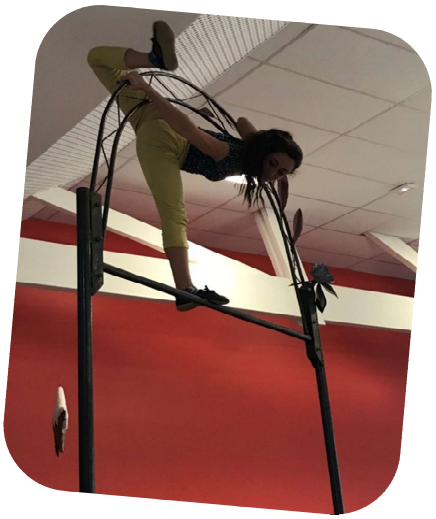












Jeudi 15 décembre, journée de Noël à l'école



C'était le **repas de Noël** à la cantine,
de belles tables et un repas de fêtes !!





L'après-midi nous nous sommes tous
retrouvés à la salle des fêtes de Bayon
et une surprise nous attendait : **le Père-Noël**







C'est sûrement parce qu'il est très ami avec Mr le Maire de Bayon 😉

En tout cas le Père-Noël nous a gâtés : des chocolats, des livres, un vélo, des ballons, des jeux









Pour terminer ce beau moment, avant de nous rendre au marché de Noël. Nous nous sommes régalés d'un bon goûter, où se trouvaient toutes nos réalisations de Noël, fabriquées en classe ou lors des ateliers proposés par notre association de parents d'élèves 1, 2, 3 Soleil, que nous remercions.



Maîtresse Véronique

« Corps et sport » à Cap Sciences





Le 2 septembre, les classes de GS/CP/CE1 et CE1/CE2 sont allées à Bordeaux pour vivre l'animation « Corps et sport » proposée par Cap Sciences.

Nous avons pu tester différentes activités physiques comme le tennis, le football ou encore le biathlon et les lier avec la Science et les répercussions sur notre santé. A la fin de l'animation, nous avons même participé à un quizz comme à la télé avec une animatrice et des téléphones pour répondre aux différentes questions.

Une bonne façon de commencer l'année : en alliant réflexion et mouvement !

Maîtresse Marie

Les P'tits Journalistes

La grotte de Pair-non-Pair



On est allés à la grotte de Pair-non-Pair le 30 septembre 2022. Le matin à 9h00 on a fait une activité pendant que le groupe 2 était dans la grotte. Il fallait retrouver des os dans le musée. On a appris que les homme de Néandertal vivaient avant les *Homo sapiens* dans la grotte. On a retrouvé des lames de couteaux, des aiguilles et des gravures. On est allés à Pair-non-Pair parce qu'on a travaillé sur la préhistoire avec l'école. C'était bien, c'était très intéressant et il y avait plusieurs gravures.

Juliette, Timothé et Eolia

(Illustration : Eolia)







La vie d'artiste



Au début de l'année, on s'est inspiré d'Andy Warhol et de Roy Lichtenstein, des artistes POP ART. On va vous expliquer comment on a fait. On a commencé par découper du carton, on a choisi un papier coloré et on l'a collé sur le carton. On a collé des bandes de papier dessus. On a découpé une feuille de papier blanc en forme de nuage et on a fait des petits points dessus en quinconce. On a découpé un nuage inversé sur une feuille noire. On a découpé des triangles sur une feuille jaune et on a repassé les contours du triangle en noir. On a écrit notre prénom, on l'a découpé et on l'a collé. C' était bien parce qu'on aime l'art.

Lauryne et Louhann

Conseil municipal des enfants



Après une belle campagne électorale à l'école, les élections pour siéger au conseil municipal des enfants, organisées par les deux mairies du RPI, ont eu lieu le 21 octobre à Bayon.

Félicitations aux élus de St Seurin de Bourg : Aya et Nelson (pour les CM1), Lauryne et Nathan (pour les CM2).

Samuel Pégouin

La « super salle »



Le 22 septembre 2022, on a découvert une deuxième salle. Elle a des fauteuils, des poufs, des tables, des affiches et une bibliothèque. C'est aussi une deuxième classe, on peut lire et faire de l'autonomie, on peut enlever les chaussures...

En cas de danger, on se cache dans cette salle. On a bien aimé parce qu'elle est pleine de couleurs. On peut travailler dans n'importe quelle position et on est tranquille.

Maël et Lara

LE TOUR DU MONDE D'ANTTON



En 2021, Antton, un élève de 10 ans, et sa famille sont partis autour du monde. Voici ce qu'il en dit :

« *On est allés dans tous les continents : AFRIQUE, OCÉANIE, AMÉRIQUE, ASIE et EUROPE. On est allés dans 11 pays : ÉGYPTE, GUADELOUPE (FRANCE), USA, MEXIQUE, PÉROU, BRÉSIL, ARGENTINE, POYNÉSIE, ITALIE, ARABIE SAOUDITE et THAÏLANDE. Mon pays préféré c'est le Brésil car les personnes étaient gentilles et il y avait beaucoup d'animaux magnifiques.* »

Les élèves de St Seurin ont suivi son parcours. Voici leurs avis et ce qu'ils ont fait :

Avis de Noa : « *C'était très bien mais on ne regardait pas beaucoup de photos.* »

Avis de Nathan : « *C'était magnifique et impressionnant. On a fait de la géographie (on a utilisé les coordonnées : latitude et longitude) et des dictées sur les lieux qu'il a visités.* »

Antton, Nathan et Noa

Le métier de technicien en contrôle de l'air

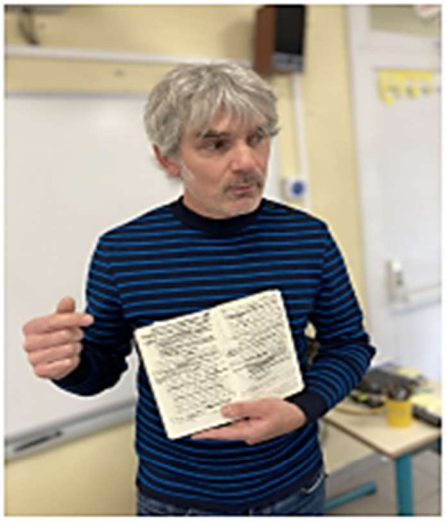
Le lundi 9 décembre était un jour spécial. Monsieur Parlak est venu dans la classe pour contrôler l'air, c'est son métier. Puisque c'était pendant le « *Quoi de neuf ?* » (le « *Quoi de neuf ?* » c'est quand on présente quelque chose à la classe), on lui a posé des questions. Il nous a expliqué pourquoi il faut absolument qu'il vienne parce qu'il est important de contrôler l'air pour éviter d'être malade. Il faut aérer tous les jours pendant 10 minutes. Il faut nettoyer et vérifier la VMC sinon les murs peuvent moisir. Comment vérifier une VMC ? Très bonne question. On prend un mouchoir. S'il reste accroché elle marche, si ça tombe elle ne marche pas.



J'ai aimé parce que j'ai appris plein de choses, et que tout ce qu'il a dit et ce que je viens de dire peut éviter les maladies.

Caly

La venue d'Alex Cousseau



Le vendredi 9 décembre 2022, Alex Cousseau est venu à l'école de St Seurin de Bourg. C'est un écrivain qui fait des romans, des poésies et des histoires boomerang. Quand Alex est arrivé, il y avait 2 chemins : « *Par le livre* » et « *Par le stylo* » (parce qu'on a lu un de ses livres qui s'appelle « *Par le lac/ Par la forêt* ». Il a choisi « *Par le stylo* » parce qu'il croyait que « *Par le livre* » était notre classe mais c'était le contraire.

Quand Alex est arrivé dans la classe, on lui a fait croire que le livre n'était pas terminé. On lui a fait don du livre après lui avoir expliqué comment on l'a fait.

Ensuite nous sommes allés dans la salle « *Par le livre* ». Quand on est arrivés dans « *Par le livre* », il y avait une carte du monde. Dessus, il y avait les livres à l'endroit où se passait l'histoire. Il nous a montré ses livres : « *Murdo* », « *King et Kong 1* ». Il nous a dit qu'il avait écrit « *King et Kong 2* » mais qu'il ne l'avait pas rapporté et il nous a montré le dernier livre qu'il a fait, « *Bonaventure et compagnie* ».

Sur le livre « *Murdo* » il y a une jaquette que l'on peut enlever. La couverture est marron comme une boite de chocolats. Il nous a dit qu'il avait fait ça parce que chaque page compte comme un chocolat, et on a eu le droit à trois chocolats.

On a inventé une histoire avec Alex Cousseau qu'on a mise sur Twitter. On a fait une photo avec lui puis il est parti.

La venue d'Alex Cousseau a été super parce qu'il nous a montré ses livres, on a adoré et il était sympa.

Anna et Aya



Notre histoire boomerang

Nous avons appris qu'un auteur (Alex Cousseau) allait venir dans la classe. Il écrit des histoires boomerang (des histoires recto verso qui ont un lien). Pour lui faire une surprise nous avons eu l'idée de lui écrire une histoire boomerang.

- Première étape, trouver des idées de thème : extraterrestre, cochon, mouette avec un sandwich ...
- Deuxième étape, choisir un des thèmes : nous avons choisi les extraterrestres.
- Troisième étape, nous avons essayé de faire des squelettes individuellement (un squelette c'est le résumé d'une histoire).
- Quatrième étape, nous avons fait des groupes pour imaginer l'histoire.
- Cinquième étape, nous avons rassemblé tous les groupe pour écrire l'histoire tous ensemble.
- Sixième étape, nous avons refait des groupes pour écrire la deuxième histoire (pour faire l'histoire boomerang).
- Septième étape, nous avons essayé de faire des couvertures pour nos deux histoires : « *Alextraterrestre/La chasse* ».
- Huitième et dernière étape, la publication (Alex Cousseau a adoré).

« *Alextraterrestre* » parle d'Alex qui se fait enlever et devient ami avec des extraterrestres. « *La Chasse* » parle des enfants qui cherchent Alex qui s'est fait enlever par des extraterrestres.

Arthur, Athénaïs et Enoah

Si vous souhaitez nous écrire/féliciter : LES P'TITS JOURNALISTES /Ecole de St Seurin de Bourg
Lieu-dit Marchais 33710 ST SEURIN DE BOURG
ou e.stseurindebourg@ac-bordeaux.fr

Mon calendrier de collecte - BAYON-SUR-GIRONDE

smicval

Dec. 2022	Jan. 2023	Fev. 2023	Mar. 2023	Avr. 2023	Mai. 2023
Jeu. 01	Dim. 01 (Férié)	Mer. 01	Mer. 01	Sam. 01	Lun. 01 (Férié)
Ven. 02	Lun. 02	Jeu. 02	Jeu. 02	Dim. 02	Mar. 02
Sam. 03	Mar. 03	Ven. 03	Ven. 03	Lun. 03	Mer. 03
Dim. 04	Mer. 04	Sam. 04	Sam. 04	Mar. 04	Jeu. 04
Lun. 05	Jeu. 05	Dim. 05	Dim. 05	Mer. 05	Ven. 05
Mar. 06	Ven. 06	Lun. 06	Lun. 06	Jeu. 06	Sam. 06
Mer. 07	Sam. 07	Mar. 07	Mar. 07	Ven. 07	Dim. 07
Jeu. 08	Dim. 08	Mer. 08	Mer. 08	Sam. 08	Lun. 08 (Férié)
Ven. 09	Lun. 09	Jeu. 09	Jeu. 09	Dim. 09 (Férié)	Mar. 09
Sam. 10	Mar. 10	Ven. 10	Ven. 10	Lun. 10 (Férié)	Mer. 10
Dim. 11	Mer. 11	Sam. 11	Sam. 11	Mar. 11	Jeu. 11
Lun. 12	Jeu. 12	Dim. 12	Dim. 12	Mer. 12	Ven. 12
Mar. 13	Ven. 13	Lun. 13	Lun. 13	Jeu. 13	Sam. 13
Mer. 14	Sam. 14	Mar. 14	Mar. 14	Ven. 14	Dim. 14
Jeu. 15	Dim. 15	Mer. 15	Mer. 15	Sam. 15	Lun. 15
Ven. 16	Lun. 16	Jeu. 16	Jeu. 16	Dim. 16	Mar. 16
Sam. 17	Mar. 17	Ven. 17	Ven. 17	Lun. 17	Mer. 17
Dim. 18	Mer. 18	Sam. 18	Sam. 18	Mar. 18	Jeu. 18 (Férié)
Lun. 19	Jeu. 19	Dim. 19	Dim. 19	Mer. 19	Ven. 19
Mar. 20	Ven. 20	Lun. 20	Lun. 20	Jeu. 20	Sam. 20
Mer. 21	Sam. 21	Mar. 21	Mar. 21	Ven. 21	Dim. 21
Jeu. 22	Dim. 22	Mer. 22	Mer. 22	Sam. 22	Lun. 22
Ven. 23	Lun. 23	Jeu. 23	Jeu. 23	Dim. 23	Mar. 23
Sam. 24	Mar. 24	Ven. 24	Ven. 24	Lun. 24	Mer. 24
Dim. 25 (Férié)	Mer. 25	Sam. 25	Sam. 25	Mar. 25	Jeu. 25
Lun. 26	Jeu. 26	Dim. 26	Dim. 26	Mer. 26	Ven. 26
Mar. 27	Ven. 27	Lun. 27	Lun. 27	Jeu. 27	Sam. 27
Mer. 28	Sam. 28	Mar. 28	Mar. 28	Ven. 28	Dim. 28
Jeu. 29	Dim. 29		Mer. 29	Sam. 29	Lun. 29 (Férié)
Ven. 30	Lun. 30		Jeu. 30	Dim. 30	Mar. 30
Sam. 31	Mar. 31		Ven. 31		Mer. 31


Hervé Gayrard, Maire de Bayon sur Gironde
et son Conseil Municipal vous souhaitent
d'excellentes fêtes de fin d'année !